

# Déclaration préalable au CHS-CT des services académiques d'Aix-Marseille du 25 novembre 2015 des élus de l'union de la CGT et de la FSU

Le Snasub-Fsu et la Cgt Educ'action Aix-Marseille ont décidé d'unir leurs forces au sein du CHS-CT des services académiques leurs efforts pour la défense de l'intérêt du personnel. Ainsi, parlerons-nous d'une seule voix au cours de la nouvelle mandature, cette déclaration préalable en étant la première expression.

Avant d'aborder le fond de notre déclaration préalable et l'ordre du jour, Les élus de l'union de la Cgt et de la FSU au CHS-CT des services académiques tiennent à témoigner leur compassion profonde pour toutes les victimes et notre solidarité à l'ensemble des familles touchées par la tragédie du vendredi 13 novembre. Cette compassion et cette solidarité vont également à toutes celles et ceux qui sont touchés dans le monde par les actes terroristes criminels.

## Ordre du jour

Nous sommes aujourd'hui amené à examiner l'ordre du jour portant sur :

- le CHS-CT des services et les acteurs de la SST :
- la médecine de prévention en faveur du personnel ;
- le suivi et l'amélioration des documents uniques d'évaluations des risques professionnels ;
- des informations sur les travaux ;
- le plan de déplacement des administrations.

À ces points, la Cgt souhaite ajouter ceux qu'elles avaient déjà soulevés lors du précédent CHS-CT du 16 septembre dernier, en particulier :

- Les conditions de travail, en particulier celles du site Korsec, celles du CIO de Salon, des collègues du rectorat et celles liées aux impacts des réorganisations en cours ou à venir;
- Les problèmes récurrents touchant l'annexe du Bois de l'Aune et des Trois Sautets, toujours non réglés;
- Le bilan de l'utilisation des fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) ;
- La sécurité incendie sur le site du rectorat après la fausse alerte d'hier matin et les dysfonctionnements que nos élus ont pu constater ;
- Le point sur l'ensemble de travaux aussi bien dans les DSDEN qu'au rectorat.

## Médecine de prévention

Concernant la médecine de prévention, nous ne pouvons que constater qu'elle est un secteur sinistré de l'éducation nationale au point que nous n'hésitons pas à parler de médecine de désolation.

Sur le plan national, il y a 65 médecins de prévention pour 898000 agents, dans notre académie leur effectif est de 4 collègues alors qu'il en faudrait au moins 17. Parler d'axe prioritaire est pour le moins choquant et ce n'est pas la création d'un demi-poste supplémentaire qui résoudra quoi que ce soit.

La Cgt demande un véritable plan d'action pour a minima que les personnes les plus fragiles puissent bénéficier des dispositions du décret.

## Conditions de travail des collègues

### Conditions de travail sur le site Maurice Korsec

Le site Maurice Korsec est également touché par ses injustices mais à ceci d'ajoute des conditions de travail déplorable sur lesquelles nos camarades de la Cgt vous ont à de multiples reprises alerté.

Les problèmes de sécurité sont réels, nombreux et connus : ils touchent à l'insalubrité des lieux, aux installations électriques dont la conformité aux normes ne nous semble pas respectée, la sécurité incendie, la sécurité des personnes. Sur ce dernier point, une de nos collègues a été agressée le 13 novembre dernier après qu'elle eut surpris un individu qui fouillait son sac.

Cette agression est d'autant plus insupportable que nos représentants avaient appelé l'attention de la direction lors du CHS-CT des services académiques du 16 septembre dernier, alerté réitérée lors de l'audience intersyndicale à la DASEN le 10 novembre dernier. Il est à noter qu'un vol identique avait déjà eu lieu et signalé en 2012 et que nous devons déplorer une nouvelle agression hier mardi 1<sup>er</sup> décembre.

Les propos tenus lors du comité technique spécial de service du 25 novembre dernier, en particulier l'étalement dans le temps des travaux alors que nous pensons qu'il y a urgence, ne nous satisfont pas. Conformément à l'article 53 décret 82-453 nous demandons que soit diligentée une enquête.

Cette enquête sera également l'occasion de faire le point sur de multiples autres problèmes :

- Bureaux vétustes d'un bâtiment qui l'est tout autant ;
- Absence de chauffage ou chauffages défectueux ;
- Absence de climatisation ou climatisations défectueuses ;
- Rideaux métalliques de la terrasse du 1<sup>er</sup> étage cassés ;
- Encombrement du sous-sol par des archives en provenance d'autres circonscriptions ;
- Portes de nombreux secrétariats qui ne ferment plus ;
- Absence d'infirmerie.

Nous tenons ici à rappeler, comme l'ont fait nos élus CTS, les difficultés et la grande souffrance du personnel travaillant en IEN.

#### Conditions de travail sur le CIO de Salon

Là également, la situation relative à l'hygiène et aux conditions de travail se dégrade très fortement. Nous sommes alertés par un de nos élus au CHS-CT départemental des Bouches du Rhône qui a pu se rendre sur le site. Le personnel du CIO dénonce des problèmes d'insalubrité auquel s'ajoute le problème de la présence de rats et l'attaque par des termites. Nous demandons à la direction de véritables engagements.

## Conditions de travail pour le personnel du rectorat

Les travaux qui se font dans le bâtiment D en site occupé génère des nuisances pour les collègues concernés.

Lors du dernier CTS, nos élus vous ont demandé que nous soyons informé a minima des périodes de travaux particulièrement bruyants. Cela n'a pas été le cas.

Pour le bâtiment central, des remontées d'odeurs ont été signalées au premier étage sans que plus d'informations sur l'origine ne soit donnée. Enfin, sur l'ensemble des sujets qui n'ont jusqu'ici trouver aucune résolution, comme la mise à disposition d'une infirmerie au rectorat, nous vous proposerons comme nous l'avions fait un plan d'action pour 2015.

Concernant les agents d'entretien, celles et ceux-ci tiennent à vous remercier pour la réunion que vous leur avez accordé. Les élus de l'union de la CGT et de la FSU s'associent à leur remerciement. Cette réunion qui fait suite aux nombreuses difficultés que ces collègues, qui effectuent un travail ingrat, comme ils ont pu vous le dire, rencontrent dans l'exercice leurs missions.

Ces problèmes sont tout autant liés aux sous effectifs, aux remplacements, aux travaux. Au cours de la réunion avec les agents d'entretien, vous avez indiqué que vous souhaitiez embaucher. **Nous vous le disons net : ne décevez par leur attente**.

Pour les autres points soulevés au cours de la réunion, nous vous transmettons un revendicatif précis. Nous profitons de ce CHS-CT pour appeler de nouveau votre attention sur la nécessité que ces collègues, mis en difficulté par leur intégration faussement choisie dans le corps des ATRF, puissent bénéficier d'une revalorisation en termes de carrière.

Il serait temps de cesser de leur laisser miroiter un avancement improbable par la liste d'aptitude et au contraire travailler sur leur promotion au tableau d'avancement. Non seulement se serait leur tenir le langage de la vérité mais des serait aussi répondre concrètement à leurs besoins.

## Problèmes récurrents touchant l'annexe du Bois de l'Aune

Si une partie des problèmes a pu être résolue, tant au Bois de l'Aune qu'aux trois Sautets, nous souhaiterions qu'un bilan précis soit fourni au CHS-CT suite à l'enquête qui avait été menée l'année passée à la demande des élus CGT.

## Bilan de l'utilisation des fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)

La direction s'était engagée à nous fournir un bilan de l'utilisation des fonds FIPHFP, qui sauf erreur de notre part, ne nous a jamais été communiqué.

Il ne s'agit pas ici de faire de formalisme. Nous nous sommes battus depuis la création des CHS au sein des services académiques, pour que le handicap soit réellement pris en compte dans le quotidien des personnels concernés mais aussi pour l'accueil des usagers.

Nous soulignons positivement les réalisations qui ont été permises en ce sens par les travaux, mais nous constatons que des efforts doivent être faits en termes d'accessibilité dans les bâtiments D et E du rectorat par exemple. C'est le sens de notre question.

## Travaux dans les services académiques

Lors du dernier CTS, Mme la secrétaire générale adjointe et M. le DESR nous ont fait le point sur l'ensemble des travaux en cours dans les différents services académiques.

Si le rapatriement des collègues des Trois-Sautets qui s'opérera au plus tard pour septembre 2016 est une bonne chose, nous constatons que ce ne sera pas le cas pour la DSI qui est éclatée sur pas moins deux sites et quatre bâtiments. Sur ce sujet, nous relayons les demandes de la mission nationale paye sur son manque évident en surface disponible, alors même que les effectifs de l'équipe sont appelés à augmenter.

Toujours sur les travaux en cours dans les bâtiments D et E, nous faisons remarquer alors que la COP 21 se tient à Paris, qu'il serait tout à fait étonnant que les huisseries et vitres ne soient pas totalement remplacés pour des raisons évidentes d'efficacité énergétique (et un peu pour les collègues qui vous en seront très reconnaissants).

M. le secrétaire général, nous avons encore nombre de sujets à aborder, nous ne les avons pas tous cités afin de ne pas rendre trop longue notre déclaration préalable. Ceci montre, si besoin était, de la nécessité de réunir régulièrement cette instance.